



Commission scolaire
au Cœur-des-Vallées
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Liste d'admissibilité

Postes et contrats – Année scolaire 2019-2020

Technicien(ne) en éducation spécialisée

Historique

La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV), créée en 1998, dessert 26 municipalités, réparties dans deux MRC (de Papineau et des Collines-de-l'Outaouais) ainsi que la partie est de la Ville de Gatineau. La CSCV veille à la réussite éducative de près de 6000 jeunes et à près de 600 adultes répartis dans ses 25 immeubles. La CSCV dispense l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire dans 16 écoles, l'enseignement secondaire dans 5 écoles, la formation professionnelle dans 2 pavillons et l'éducation des adultes dans 2 centres. Nous sommes reconnus pour être un milieu de travail chaleureux, accueillant et d'entraide.

Tâches

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

Site internet : www.cscv.qc.ca



Lien : [Commission scolaire au Cœur-des-Vallées](#)



Qualification requise

Avoir complété un minimum de 60 crédits du programme de techniques en éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétence.

Taux horaire

21,18 \$ à 29,63 \$ de l'heure, selon le niveau de scolarité et l'expérience du candidat ou de la candidate.

Pour postuler, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation avant le 17 mai 2019 à 16h par courriel à l'attention de :

Madame Mélissa Paquette
ressources.humaines@cscv.qc.ca
819-986-8511 #5219